

Thanks for not smoking

Smoking isn't permitted in indoor public places or workplaces in Manitoba. The result is cleaner, healthier air and safer workplaces.

For more information about the law or how you can get help to quit smoking, please call **1-866-MANITOBA (626-4862)**.



Veillez ne pas fumer. Merci.

Au Manitoba, il est interdit de fumer dans les endroits publics et les lieux de travail fermés. Ainsi, l'air est plus propre et plus sain et les lieux de travail sont plus sûrs.

Pour plus de renseignements à propos de la législation ou pour savoir comment obtenir de l'aide pour arrêter de fumer, veuillez téléphoner au **1 866 MANITOBA (626-4862)**.

